



Pour la vie au collège et la jeunesse

En tant que gestionnaire de 53 collèges publics, le Conseil départemental veille à la répartition, à l'accueil et au confort des élèves de ces établissements, mais au delà la collectivité souhaite ouvrir les horizons à notre jeunesse, la sensibiliser au développement durable et aux enjeux liés à l'environnement, éveiller une conscience citoyenne chez les adultes en devenir et contribuer à en faire des citoyens responsables.

Publié le 16/09/2024 - Mise à jour le 30/10/2024



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- Hôtel du département : de 8h00 à 17h00
- Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76